



# Entrevue

---

**Rapport annuel 2019** Service public fédéral Chancellerie du Premier Ministre



.be





# Sommaire

---

**Avant-propos**

**3**

**Nouveau contrat  
d'administration**

**4**

**Nouvelle mission :  
la Politique de siège**

**6**

**Secrétariat permanent  
du Pacte national pour  
les investissements  
stratégiques**

**7**

**ICT : nouveau  
contrat  
d'exploitation**

**9**

**News.belgium.be**

**10**

**Commémoration  
du 75e anniversaire  
de la Bataille  
des Ardennes**

**12**

**La Belgique,  
autrement  
phénoménale**

**14**



# Avant-propos

---

Un peu plus de 140 personnes travaillent au Service public fédéral Chancellerie du Premier Ministre. Chaque jour nous œuvrons tous pour soutenir la fonction de Premier ministre dans la direction et la coordination de la politique gouvernementale, que ce soit sur les plans du contenu, de l'administration, de la logistique, des aspects juridiques ou de la communication. Ce travail quotidien, parfois de fourni, est peu visible. Notre rapport annuel est l'occasion de le mettre en lumière.

Dans ce rapport, nous allons vous faire rencontrer plusieurs membres du personnel qui ont joué un rôle important dans les nouveaux projets réalisés en 2019. L'occasion de mieux comprendre le travail nécessaire à l'aboutissement de ces projets.

De cette façon, vous découvrirez :

- le nouveau contrat d'administration et ses répercussions
- une toute nouvelle mission de la Chancellerie : la Politique de siège
- le travail du Secrétariat permanent du Pacte national pour les investissements stratégiques
- le renouvellement du contrat d'exploitation ICT
- le site flambant neuf [news.belgium.be](https://news.belgium.be)
- la collaboration entre les équipes Evénements et Protocole et Distinctions lors d'évènements tels que des commémorations
- les actions très diversifiées de la campagne « La Belgique, autrement phénoménale »

Bonne lecture,

Le Comité de direction



# Nouveau contrat d'administration

Un nouveau contrat d'administration est entré en vigueur pour la période 2019-2021. Ce contrat a été signé par le Premier Ministre le 18 décembre 2018. Françoise Audag-Dechamps, Présidente du Comité de direction a.i., nous explique en quoi consiste ce nouveau contrat :

## Qu'est-ce qu'un contrat d'administration ?

Un contrat d'administration est conclu pour une durée de trois années civiles. Il comprend une description de toutes les missions et des tâches confiées, la vision et les valeurs du SPF. Dans ce contrat, le Premier ministre et la Chancellerie s'accordent avant tout sur des objectifs précis.

## Qu'apporte-t-il de nouveau ?

Il s'inscrit dans la continuité du précédent. Il reprend la vision, les valeurs, ainsi que les 9 enjeux stratégiques figurant dans le rapport sociétal de 2014. Ces 9 enjeux ont un impact sociétal, environnemental, économique et éthique.

Les changements portent essentiellement sur les nouvelles missions et la structure du SPF.

Il intègre la nouvelle mission relative à la Politique de Siège. Les autres nouvelles missions de secrétariat du Pacte National pour les Investissements Stratégiques et de gestion de Val Duchesse s'intègrent quant à elles dans les missions existantes des services.

Il modifie l'organigramme en prévoyant :

- la fusion de la Direction générale Secrétariats et Concertation et de la Direction générale Coordination et Affaires juridiques en une nouvelle Direction générale Secrétariats et Coordination,
- la création d'une seule fonction d'encadrement pour les Services d'appui en vue de coordonner les services d'encadrement et d'appui Budget et Contrôle de la gestion, Personnel et Organisation, ICT, Logistique et Tra-duction.

Ces nouvelles missions et la modification de l'organigramme ont été intégrées dans les processus-clés.

En outre, un processus-clé spécifique est dorénavant prévu pour l'organisation des actions de communication et des événements pour le Premier Ministre.

Il est précisé que les objectifs stratégiques 1 et 2 relèvent à l'avenir de la responsabilité de la nouvelle Direction Secrétariats et Coordination.

Et enfin, il renvoie au plan d'administration en ce qui concerne les objectifs opérationnels des différents services. Les différents plans gender mainstreaming, hand-streaming et développement durable font partie intégrante du plan d'administration.





**Comment allez-vous répondre à ces objectifs d'efficacité et de qualité des missions ?**

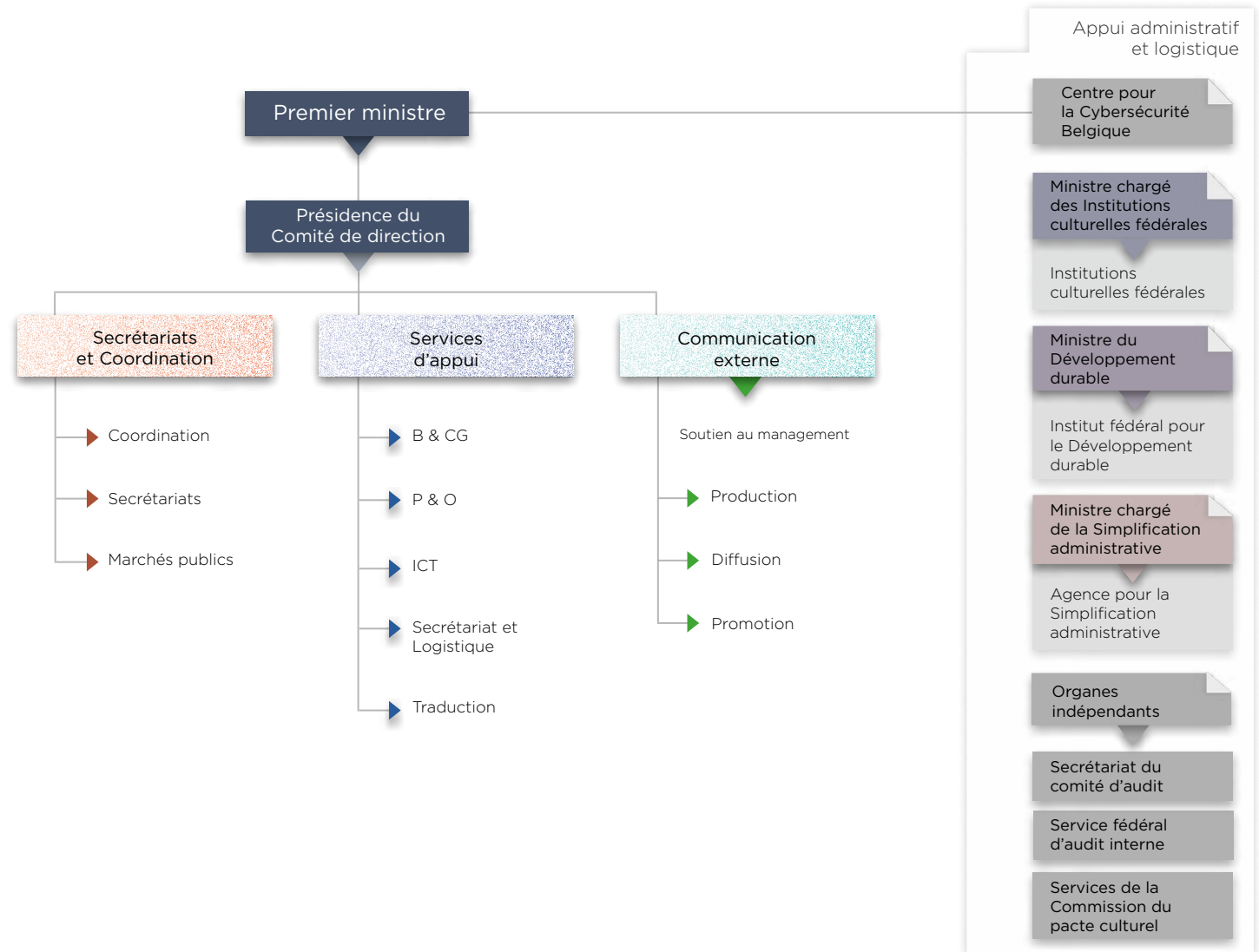
Cela relève avant tout de la réalisation des objectifs stratégiques et opérationnels. Un système en cascade est établi permettant de les traduire en projets ou actions spécifiques et en objectifs individuels évalués dans le cadre des cycles d'évaluation.

Le nouvel organigramme a été mis en œuvre le 1er mars 2019. Cette nouvelle structure s'inscrit aussi dans la volonté d'améliorer l'efficacité et la qualité des missions.

La fusion de 2 directions générales opérationnelles intensifiera les nombreuses synergies qui existaient déjà entre ces deux directions.

La création d'une seule fonction d'encadrement pour les services d'appui améliorera le contrôle de gestion, le contrôle interne et le suivi de projets transversaux d'amélioration de l'efficacité (ex : politique fédérale d'achats).

**Organigramme**





# Nouvelle mission : la Politique de siège

Une nouvelle mission est ajoutée aux activités de la Chancellerie : la Politique de siège. Valérie Moraux, du service Budget et Contrôle de la gestion, nous explique de quoi il s'agit.

## En quoi consiste cette nouvelle mission « Politique de siège » ?

La Politique de siège est la politique qui concerne l'accueil des organisations internationales gouvernementales qui ont leur siège ou une représentation (mission, bureau de liaison...) en Belgique. Elle fait partie intégrante de la politique étrangère de la Belgique et est donc coordonnée par le ministre des Affaires étrangères, sous la responsabilité du Premier Ministre.

La mise en œuvre de la politique de siège est confiée au Comité interministériel pour la Politique de Siège (CIPS), qui est rattaché au SPF Affaires étrangères. Le CIPS ne dispose pas de moyens budgétaires propres pour la mise en œuvre de la politique de siège de la Belgique. En vue d'une planification et gestion coordonnée des crédits et projets relatifs à la Politique de Siège, le Conseil des Ministres du 2 décembre 2016 a marqué son accord sur le transfert, de crédits concernant des dépenses liées à cette Politique et inscrits dans les budgets de différents départements vers un nouveau programme « Politique de Siège » créé dans le budget du SPF Chancellerie du Premier Ministre. Les crédits concernés ont été transférés vers ce nouveau programme en 2017 et en 2018.

Pour une gestion efficace de ces crédits, notre SPF peut s'appuyer sur l'expertise et les avis du CIPS.

Depuis le 1er juillet 2018, les bureaux du CIPS sont installés dans les locaux de notre SPF.

## Quel est le rôle de la Chancellerie ?

Notre rôle est la mise en œuvre d'une gestion budgétaire plus efficace et plus transparente, en étroite collaboration avec le CIPS et les départements concernés.

La Politique de siège comprend en effet plusieurs composantes qui relèvent de la compétence de différents ministres et administrations qui restent toutefois responsables au niveau de l'exécution. Seule la gestion budgétaire relève de la responsabilité du SPF Chancellerie. Nous offrons donc une sorte de service « guichet financier ».

## Quel a été le dossier important de l'année ?

Lors de la préparation du budget initial 2019, il a été proposé que les allocations de base de la division organique politique de siège regroupées dans un seul programme soient réparties entre 7 activités :

- Personnel - Politique de siège
- SHAPE - Host Nation Support (HNS | GSA)
- SHAPE Village
- Ecole internationale du SHAPE (EIS)
- Agence de communication et d'information de l'OTAN (NCIA)
- OTAN - Pensions et régime fiscal
- Divers - Institutions internationales et européennes

Fin 2019, avec l'appui de la Défense, du SPF Stratégie et Appui (BOSA) et du SPF intérieur (Police fédérale), la Chancellerie a attribué un marché d'une durée de quatre ans pour des services relatifs à la surveillance et au gardiennage armé du site du *Supreme Headquarters Allied Powers Europe* (SHAPE), permettant à la Belgique de répondre à ses obligations internationales en tant que nation-hôte.



# Secrétariat permanent du Pacte national pour les investissements stratégiques

Un Secrétariat permanent du Pacte national pour les investissements stratégiques a été créé au sein de la Direction générale Secrétariats et Coordination. Son rôle est de soutenir la cellule stratégique de la Première ministre dans la coordination et le suivi des initiatives liées au Pacte et d'agir comme point de contact pour les autres administrations ainsi que pour les institutions européennes et internationales. Il assure également le secrétariat de la Conférence interministérielle pour les investissements stratégiques, créée en novembre 2018. Pierre Vanheuverzwijn, du service Coordination et Affaires juridiques, nous explique.

## Qu'est-ce que le Pacte national d'investissements stratégiques ?

Le Pacte national pour les investissements stratégiques est une initiative lancée en mars 2017 par le Premier ministre Charles Michel en vue de relever le niveau d'investissement public et privé en Belgique à l'horizon 2030 et de coordonner la communauté de l'investissement belge autour d'une vision commune. Cette vision a été élaborée par un Comité stratégique au terme d'un long et intense processus de consultation des acteurs de l'investissement en Belgique. Le rapport du Comité stratégique sur le Pacte a été remis le 11 septembre 2018 aux différents gouvernements du pays.

## Quel est le rôle de la Chancellerie ?

Le Secrétariat permanent du Pacte national pour les investissements stratégiques assure le suivi de la mise en œuvre du Pacte.

## Quelle est votre méthode de travail ?

Le Secrétariat du Pacte suit en ce moment les activités de quatre groupes de travail, en concertation avec des coordinateurs désignés pour leur expertise et issus d'autres administrations (SPF Finances, Régie des bâtiments), ou du secteur privé (Fédération des entreprises de Belgique).

## Y a-t-il eu quelque chose de particulièrement important dans ce dossier en 2019 ?

L'année 2019 a vu se mettre en place quatre groupes de travail interfédéraux (appelés chantiers) dont le mandat est respectivement de (1) préparer la mise en place du programme InvestEU et cartographier les instruments financiers européens, (2) améliorer le cadre réglementaire pour les projets d'infrastructure nécessitant une coordination interfédérale, (3) renforcer le cadre des partenariats public-privé en Belgique et (4) contribuer à la révision du cadre budgétaire européen. En mars 2019 s'est tenue également la première Conférence interministérielle pour les investissements stratégiques lors de laquelle la stratégie d'inflexion des règles budgétaires européennes a été discutée.







Enfin, un certain nombre de projets d'investissement stratégiques ont également vu le jour ou ont été poursuivis :

- investissement dans le rail : environ 6 milliards d'euros entre 2018 et 2020
- soutien au projet MYRRHA (infrastructure de recherche sur le démantèlement nucléaire) : 550 millions d'euros entre 2019 et 2038
- soutien au projet Smart-IRE (isotopes médicaux nucléaires) : 52 millions d'euros entre 2019 et 2020
- investissement dans un nouveau bâtiment pour Scien-sano (Institut de santé publique) : 70 millions d'euros d'ici 2021
- investissement dans une nouvelle infrastructure de recherche sur la dynamique des fluides pour l'Institut Von Karman : 25 millions d'euros d'ici 2020
- lancement d'un fonds d'investissement dédié à l'infrastructure « Infrastructure for Belgium » par la SFPI-FPIM en collaboration avec Synatom et AG Insurance : 250 millions d'euros
- investissement conjoint entre les différentes entités : European Alliance for batteries (275 millions d'euros d'ici 2024) et Euro-HPC (15 millions d'euros au total).



# ICT : nouveau contrat d'exploitation

En 2019, le service ICT s'est doté d'un nouveau contrat d'exploitation. Bart Decruyenaere nous en dit plus.

## Pourquoi un nouveau contrat d'exploitation ?

Le contrat d'exploitation existant avait atteint sa date limite de validité juridique et il était donc nécessaire de lancer une nouvelle adjudication pour pouvoir continuer à garantir les services. Alors que dans le contrat précédent, nous avons opté pour un seul fournisseur, nous avons choisi cette fois-ci de travailler avec plusieurs fournisseurs. Nous avons ainsi une meilleure séparation des différents marchés et aussi un meilleur suivi de la qualité de chaque aspect du service.

## Pour quelles raisons ces contrats sont-ils importants pour la Chancellerie ? Que comprennent-ils ?

Avec le nouveau contrat, nous avons essayé de pourvoir à tous les aspects des services ICT, sans être dépendants d'autres contrats-cadres. C'est pourquoi 14 lots ont été prévus. Les quatre premiers lots concernent le fonctionnement effectif des services ICT : le premier lot est celui de la gouvernance, qui garantit que tout se déroule selon les normes prévues dans le cahier des charges et qui contrôle également la qualité du service. Le lot « assistance aux utilisateurs » fait ce que son nom indique, indépendamment du lot « exploitation » qui se charge de la gestion effective des serveurs et des applications. Nous avons également prévu un lot spécifique consacré à la sécurité, qui doit faire en sorte que nous prenions les meilleures mesures de sécurité possibles. Les autres lots ont été créés pour le cas où nous aurions besoin d'outils ou de services spécifiques : « SAP », pour l'aide à la gestion et à la mise en place d'applications SAP, « Composantes »

pour l'achat de matériels et de logiciels spécifiques, Assistance aux projets en matière de gestion des données, Gestion de l'information, Sécurité de l'information, Sécurité en matière d'identité et gestion des accès, Développement et configuration d'applications, Développement et configuration d'applications mobiles, Gestion des technologies et enfin, et non des moindres, Gestion des services.

## Combien de temps dure la procédure ? Pendant combien de temps le contrat est-il valable ?

Le temps nécessaire à l'achat de services supplémentaires varie d'un lot à l'autre. Pour les cinq premiers lots, il suffit de demander une offre pour les services nécessaires, tandis que pour les lots 6 à 14, il est nécessaire d'organiser une mini-compétition entre les trois à cinq soumissionnaires qui entrent en ligne de compte pour livrer des projets dans le cadre de ce cahier des charges. Dans le cas d'une mini-compétition, on choisit soi-même le délai entre le moment de la publication du besoin et l'introduction des offres. La durée du nouveau contrat est de cinq ans pour les quatre premiers lots et de quatre ans pour les lots 5 à 14 inclus.





## News.belgium.be

Le site News.belgium.be remplace Presscenter.org. Il est le résultat de plusieurs mois de collaboration entre les services Online et Rédaction de la Direction générale Communication externe. Christophe Springael et Thomas Ferri, membres de l'équipe Rédaction, nous racontent.

### **Quelles informations pouvons-nous trouver sur le site news.belgium.be ?**

News.belgium.be regroupe tous les communiqués du Conseil des ministres ainsi que ceux des différentes institutions fédérales et des membres du gouvernement fédéral. Il propose aussi un répertoire avec tous les points de contact des institutions et des membres du gouvernement.

### **Quelles sont les nouveautés ?**

Le nouveau site propose une interface complètement modernisée. Le design est sobre et intuitif. Il est désormais possible d'intégrer très facilement des contenus multimédias aux communiqués (photos, infographies, vidéos, galeries photos). Les communiqués sont désormais envoyés aux abonnés trois fois par jour. News.belgium.be comprend aussi toutes les archives des communiqués qui se trouvaient sur

Presscenter.org.

### **Pourquoi avez-vous développé un nouveau site ?**

Le site Presscenter.org était ancien et difficile à mettre à jour (Drupal 6), il ne correspondait plus tout à fait aux besoins des utilisateurs. Le nouveau site est développé en Drupal 8, est « responsive », moderne et il intègre de nouvelles fonctionnalités. Grâce à l'expérience et l'expertise de l'équipe Online, notamment dans ses rapports avec la firme choisie, le nouveau site est très rapide et a été complètement repensé et épuré, pour aller directement à l'essentiel.

### **Pourquoi avoir changé de nom ?**

Nouveau site, nouveau nom. À sa création, le nom « Presscenter » avait été choisi car il était lié au Centre de presse international, un autre service de la Direction générale installé au Résidence Palace. De plus, l'extension « .org » ne correspondait plus à l'utilisation du .Be





comme identifiant des autorités fédérales. Nous avons procédé à plusieurs brainstormings avec les membres de la Direction générale Communication externe pour trouver le nouveau nom qui devait exprimer, de la manière la plus simple, ce que le site proposait.

**Quelles difficultés avez-vous rencontrées lors du développement du site ?**

Il a fallu réfléchir à toutes les fonctionnalités spécifiques que ce site devait offrir. Notamment, pour le Conseil des ministres, un système de validation automatique vers les porte-parole des ministres concernés devait être garanti. Après de nombreuses réunions avec la firme chargée de développer le site, nous avons passé quelques semaines à traquer les éventuels *bugs*. Et il y en a eu beaucoup. Finalement, alors que nous n’y croyions plus, nous avons réussi à lancer le site dans les temps et nous sommes très fiers du résultat.

**Allez-vous encore développer d’autres fonctionnalités ? Avez-vous d’autres objectifs ?**

Le site n’est pas encore un produit fini. Nous allons d’abord voir comment il est utilisé par les communicateurs et leurs lecteurs. D’après leurs éventuelles suggestions et les statistiques d’utilisation, nous pourrions réfléchir à certaines pistes d’amélioration. Il est aussi prévu d’ajouter une fonctionnalité spécialement destinée aux photographes dans les mois à venir. Mais on ne peut pas encore en dire trop à ce sujet...



## Commémoration du 75<sup>ème</sup> anniversaire de la Bataille des Ardennes

Le lundi 16 décembre 2019, la Chancellerie a organisé à Bastogne une cérémonie fédérale protocolaire de commémoration, à l'occasion du 75<sup>e</sup> anniversaire de la Bataille des Ardennes. La cérémonie s'est tenue au Mémorial du Mardasson et était placée sous le signe de la gratitude envers les Vétérans et de la mémoire des victimes et des personnes disparues. Laurent Berghe, de la cellule Evénements de la Direction générale Communication externe et Benjamin Goes, du service Coordination et Affaires juridiques de la Direction générale Secrétariats et Coordination, nous expliquent le travail que cela a représenté.

### Quel a été votre rôle dans l'organisation de cet événement ?

**Laurent Berghe :** La Direction générale Communication externe a coordonné l'organisation de cette cérémonie, ce qui implique des responsabilités dans des domaines très variés tels que la mobilité, la sécurité, la logistique, la communication ou le protocole. Pour ce faire, la Comex travaille en bonne collaboration avec tous les services compétents : Affaires étrangères, Intérieur, Défense, Palais royal, services de police... Au sein de l'équipe Evénements, nous sommes plus particulièrement responsables de toute l'organisation logistique. Cela va de la passation des marchés publics à la mise en œuvre effective sur le

terrain, le tout en gardant un œil attentif sur le budget. Pour mener ce projet à bien, nous devons être en contact permanent avec tous les intervenants afin d'être au courant de toutes les décisions prises dans les différents groupes de travail (mobilité, sécurité, protocole et communication).

**Benjamin Goes :** Le rôle de l'équipe Protocole du service Coordination et Affaires juridiques était de suivre tout ce qui concernait les aspects protocolaires, mais aussi les questions de mobilité et de sécurité. Un dialogue et une collaboration étroite avec l'équipe Evénements sont indispensables parce que chaque petit élément qui change peut avoir







un impact sur le travail de l'autre service. La mission finale des différents services est identique. Néanmoins, chaque service a ses missions spécifiques et les usages qui y sont liés. La communication entre les services, mais aussi entre les personnes concernées, est donc un point primordial afin d'éviter notamment qu'un grain de sable, anodin pour un acteur mais fondamental pour un autre, ne vienne enrayer la machine. Pour la partie protocole, nous avons assuré le suivi des invitations et la délivrance des accès pour les autorités belges ainsi que la mise au point d'un programme minuté et détaillé. Nous avons piloté le groupe de travail sur la mobilité au sein duquel nous avons géré l'organisation des différents convois, les accès à la cérémonie et les départs.

#### **Quelles sont les principales difficultés rencontrées ?**

**Laurent Berghe :** Le manque de temps, les incertitudes liées à la composition et à la taille de certaines délégations et les contraintes budgétaires sont les principales difficultés auxquelles nous avons été confrontés. Mais ce n'est pas vraiment une surprise car c'est généralement le genre de difficultés que nous rencontrons quand nous organisons des événements de cette ampleur. Nous devons dès lors faire preuve de flexibilité, de souplesse et parfois d'inventivité pour y remédier.

**Benjamin Goes :** Nous sommes une toute petite équipe et il n'est pas évident de pouvoir assister à toutes les réunions et en assurer le suivi. La flexibilité est donc de mise. L'organisation d'événement est un métier particulier qui demande de ne pas compter ses heures et de savoir résister à la pression qu'implique la responsabilité de donner une bonne image de notre pays à nos invités internationaux et à la population. Il s'agit de se concentrer sur le ré-

sultat à atteindre et de gérer calmement tous les obstacles et imprévus qui surviennent inévitablement.

#### **Que retenir-vous de cet événement ?**

**Laurent Berghe :** À titre personnel, je retiendrai à la fois le témoignage très touchant du vétéran américain de plus de 95 ans et la prestation artistique remplie d'émotion qui a clôturé la cérémonie. J'ai trouvé que c'était un très beau moment.

**Benjamin Goes :** C'est une grande satisfaction quand des gens qui ont vu la cérémonie à la télévision vous félicitent. Par ailleurs, c'est avant tout une aventure humaine. Avec le temps, les relations avec les collègues des autres départements sont devenues amicales. Chacun sait ce qu'il a à faire dans son champ de responsabilités. C'est une grande chance de pouvoir compter sur ses collègues au sein du service et sur des partenaires fiables, avec qui travailler est aussi un plaisir.



# La Belgique, autrement phénoménale

Depuis 2017, la campagne « La Belgique, autrement phénoménale » crée et soutient une image positive de la Belgique tant au niveau national qu'international. Caroline Joris, de la cellule Campagne de la Direction générale Communication externe, nous présente les principales actions menées en 2019.

## Quelle stratégie avez-vous déployée en 2019 ?

Nous avons consolidé notre stratégie sur la base des résultats des années précédentes. On sait par exemple que le sport est un domaine fédérateur qui contribue de manière efficace à améliorer l'image de la Belgique.

## Justement, qu'avez-vous fait dans le domaine du sport ?

Plusieurs choses... À l'occasion du départ de la Mini Transat, le bateau du skipper belge Thibault Raymakers a été rebaptisé « Bel Phenomenal », avec le logo de la campagne. Nous avons aussi été présents sur le Tour de France avec une soirée pour la presse « autrement phénoménale » lors du Grand départ et nous avons organisé un jeu lors de la deuxième étape. Nous avons aussi distribué des goodies au Grand Prix de Zolder. Toutes ces actions avaient pour but de donner plus de visibilité à la campagne.

## À part le sport, quels autres domaines avez-vous abordés ?

Nous avons voulu soutenir et présenter le savoir-faire belge en matière de mode en réalisant une vidéo du défilé de la Maison Depoorter à l'ambassade belge de Paris. Nous avons aussi produit une vidéo de la chanteuse belge Trixie Whitley au Beffroi de Gand pour sensibiliser le public à la beauté du patrimoine belge. Ces vidéos ont été diffusées sur les réseaux sociaux.

## Et au niveau international, quels pays ont été ciblés ?

En 2019, nous avons principalement ciblé l'Asie. Grâce à une collaboration entre le projet « Treasure Hunters – Europa », les régions, la ville d'Anvers et la campagne « La Belgique, autrement phénoménale », 12 influenceurs chinois sont venus en Belgique en avril 2019. La visite de ces influenceurs chinois a suscité beaucoup d'intérêt, tant de la presse écrite qu'à la radio et à la télévision.

Nous avons aussi assuré une visibilité optimale de la Belgique lors de l'exposition horticole internationale de Beijing en mettant en place une action de communication dans les jardins belges, destinée au public de l'expo, essentiellement composé de familles, d'écoles et d'entreprises chinoises. Un jeu de réalité virtuelle consacré aux spécialités belges a été réalisé. Des cartes postales avec des visuels de la campagne en mandarin, dont le papier est constitué de graines de fleurs belges qui fleuriront, ont été distribuées...

Enfin, nous avons organisé un voyage de presse dans notre pays pour sept journalistes et quatre influenceurs japonais fin 2019. Ils ont visité les trois régions. Le but de ces voyages est de leur présenter la Belgique tout en leur faisant vivre des expériences étonnantes, uniques et phénoménales.





### **Comment mesurez-vous les résultats de vos actions ?**

En ce qui concerne la couverture presse, on comptabilise actuellement plus de 260 articles. Pour les réseaux sociaux, nous avons également des chiffres précis. On sait, par exemple, qu'on a touché plus de 44 millions de personnes grâce aux vidéos. Nous suivons également les chiffres en matière de fréquentation touristique qui sont à la hausse depuis 2017. Beaucoup de facteurs entrent en ligne de compte mais on estime que la campagne y contribue à sa façon.





**SPF Chancellerie du Premier Ministre  
Rue de la Loi, 16  
1000 Bruxelles**

**Editeur responsable  
Françoise Audag-Dechamps  
Présidente du comité de direction a.i.  
Dépôt légal : D/2020/9737/1**

---

**[www.chancellerie.belgium.be](http://www.chancellerie.belgium.be)  
[www.belgium.be](http://www.belgium.be)**

**.be**